

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 mai à 19H04, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FEIGUEUX Mikaël, Maire.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur LIENARD Christophe absent excusé.

Date d'affichage : 13 mai 2024

Date de la convocation : 13 mai 2024

Madame PARIS Claude a été élue Secrétaire.

I) OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 AVRIL 2024

Monsieur le Maire demande une rectification sur le procès-verbal concernant l'avis sur le droit de préemption au 5 rue de Beauvais. Il faut préciser que cet avis ne concerne que le fonds de commerce. Un précédent avis sur le droit de préemption concernant ce bien avait été pris lors de la séance du 22 mars 2024, il concernait les murs.

Monsieur Le Maire porte au vote le procès-verbal du 26 avril 2024.

Le Conseil Municipal, 13 voix pour, approuve le procès-verbal du 26 avril 2024.

Cette délibération sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/01

II) OBJET : CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTES POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024

Monsieur Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un tableau pour l'organisation des bureaux de votes.

Le tableau est soumis au Conseil Municipal qui le remplit selon les disponibilités de chacun.

HORAIRES	8 H 00 – 10 H 30	10 H 30 – 13 H 00	13 H 00 – 15 H 30	15 H 30 – 18 H 00
PRESIDENT	ENQUEBECQ Gérard	SUCHET Jean-Jacques	PARIS Claude	BAZIN Nadine
ASSESEUR	DORNET Jérôme	VASSEUR Delphine	CRIGNON Geneviève	SPENNINCK Arnaud
ASSESEUR	DE LATTIN Maxime	CARREAU Teddy	SUCHET Coraline	MARTIN Claudine LIENARD Christophe

Le Conseil Municipal vote à l'UNANIMITE ce tableau.

Cette délibération sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/02

III) OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'offre d'Enedis pour le raccordement au réseau public d'électricité concernant la Salle des Fêtes. Il présente le devis d'un montant de 2 979.61 € H.T. Une réunion de prédémarrage de chantier ayant eu lieu le 16 mai 2024, il annonce le déroulement des travaux.

La première étape sera le désamiantage qui commencera fin mai, début juin suivi du renforcement de la toiture et de la couverture, jusqu'au 26 août 2024.

Cette délibération sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/03

IV) OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TRESORERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la Trésorerie se terminent. Le rez-de-chaussée est terminé, il reste le ragréage et le revêtement du sol à faire à l'étage. Une question se pose concernant le branchement électrique par ENEDIS. Soit il se fera par le sol, soit par voie aérienne.

Cette délibération sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/04

V) OBJET : AVIS SUR LE DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner sur l'exercice du droit de préemption sur le bien situé au 4 rue des Cayenneurs cadastré AC 144.

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, Le Conseil Municipal,

DECIDE de ne pas exercer le droit de préemption sur ce bien.

Cette délibération sera inscrite sur le registre des délibérations sous le Numéro 2024/05/05

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut remplacer les têtes de feux sur le carrefour de signalisation. Il présente le devis de la Société EIFFAGE d'un montant de 5 861.70 H.T. Il propose de solliciter un autre devis auprès de CITEOS. Le Conseil Municipal accepte.

Arrivée de Monsieur LIENARD Christophe à 19h37.

Une enquête publique environnementale est prescrite concernant le projet éolien « Les Froids Vents » sur la Commune de CHEPOIX. L'enquête publique se tiendra du 15 mai 2024 au 15 juin 2024. On nous invite à saisir soit par une délibération soit en la qualité de Maire, Monsieur Jean-Philippe OLIVIER, commissaire-enquêteur, afin de communiquer la position de notre collectivité. Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente le devis de JARDIVRAC PICARDIE en vue de décorer le rond-point des écoles. Ce devis s'élève à 1 542.38 H.T. Il montre en projection les divers éléments de décoration. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Trois points sont abordés par Mr ENQUEBECQ Gérard :

- Les radiateurs de la Salle des Fêtes ayant été démontés par les agents techniques de la Commune, pourrait-on les vendre plutôt que de les stocker ? Après consultation du Conseil Municipal, la décision est prise de les vendre à un ferrailleur.
- Le tracteur tondeuse avec broyeur ayant été remplacé, Mr ENQUEBECQ propose de le revendre. Après consultation, il est proposé de faire une proposition auprès de la CCOP, pour le revendre à une Commune qui en aurait besoin. Une estimation sera demandée auprès des ETS MATAGRIF.
- Les sapins de la Salle des Fêtes ont été coupés. Cela représente environ 6 stères. Une personne d'une Commune avoisinante serait intéressée pour les récupérer et les broyer. Monsieur Le Maire va rentrer en contact avec lui.

A l'occasion du passage de la Flamme Olympique à Breteuil sur Noye, une Tour Eiffel sera installée dans le parterre devant la Mairie. Monsieur le Maire souhaitait mettre les anneaux olympiques, mais la proposition a été refusée par L'équipe Design Paris 2024. L'utilisation des propriétés olympiques est strictement encadrée. Seuls les partenaires en ont l'exclusivité.

Monsieur LIENARD Christophe remercie Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal pour le prêt de matériel, les toilettes de la Salle des Fêtes ainsi que de leur aide lors de la brocante du 8 mai 2024.

La Fête de la Musique aura lieu le samedi 22 juin 2024 à 20h.

Prochaine réunion du conseil Municipal le vendredi 14 juin 2024 à 19 h.

Séance close à 20h45.